

ASSEMBLÉE NATIONALE
24 novembre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 387)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS124

présenté par
M. Véran, rapporteur général

ARTICLE 18

Au dernier alinéa de l'alinéa 39, substituer à la référence :

« et le 1° »,

les références :

« , le 1° et les a) et b) du 2° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'un oubli rédactionnel.